

## Redécouverte du Blongios nain *Ixobrychus minutus* dans le département de la Vienne

Julien VENTROUX<sup>1</sup>, Eric JEAMET<sup>2</sup> et Jack BERTEAU<sup>3</sup>

(<sup>1</sup>) 1 rue de l'Épine, 86480 ROUILLE

(<sup>2</sup>) La Côte, 86150 MOUSSAC

(<sup>3</sup>) 7bis rue des résistants, 86000 POITIERS



### Introduction

Dans le département de la Vienne, le Blongios nain *Ixobrychus minutus* a disparu de l'avifaune nicheuse à la fin des années 1970 (GOV, 1991). La carte de répartition de 1970-1975 indiquait sa présence dans le secteur de Montmorillon (YEATMAN, 1976) où le dernier site ayant accueilli la reproduction du Blongios nain, à la fin des années 1970, est le Grand Etang de Lenest (PLAT, comm. pers.), quand celui-ci était encore doté d'une roselière. Cette disparition s'inscrit dans le cadre de la régression générale de la population française qui a vu la perte de 77 % de ses effectifs nicheurs entre 1968 et 1984, évolution qui s'est traduite par une importante contraction de son aire de répartition dans notre pays (MARION, 1994 ; MARION *et al.*, 2006). La régression fut particulièrement spectaculaire dans une zone reliant le nord de la vallée du Rhône à la Loire-Atlantique (MARION, 1994 ; MARION *et al.*, *op.cit.*), zone à la marge de laquelle est situé le secteur de Montmorillon.

En région Poitou-Charentes, la population nicheuse est passée de 50 couples en 1974 à 20 en 1983 (MARION *et al.*, *op.cit.*). Depuis les années 1990, seul le département de la Charente abriterait encore de manière régulière la reproduction de l'espèce avec une population nicheuse estimée entre 2 et 5 couples (LAVOUE, 1999) ; toutefois aucune preuve de reproduction n'a été obtenue ces dernières années, cela étant dû à une absence de suivi spécifique (PRÉCIGOUT, comm. or.). Dans les Deux-Sèvres, les rares données de printemps sont susceptibles d'appartenir à des oiseaux nicheurs (ARMOUET, comm. or.) ; mais aucune preuve de reproduction n'a été fournie depuis 1976 (GODS, 1995), contrairement aux indications de l'atlas de 1985 à 1989 (MARION, *op.cit.*). En Charente-Maritime, la population, estimée à un maximum de 5 couples dans les années 1970, a suivi une évolution similaire à celle observée dans la Vienne. Depuis de nombreuses années, l'es-

pèce n'y est plus considérée comme nicheuse du fait de l'absence de preuves de reproduction (JOURDE, comm. pers. MERCIER, comm. pers.). Cependant, des observations réalisées au printemps 2004 de mâles chanteurs cantonnés sur deux sites (THIRION, comm. pers.) nous fournissent des indices d'une probable reproduction. De même, il semble qu'un couple se reproduise dans le marais poitevin en 2003-2004 (MARION *et al.*, *op.cit.*).

### Circonstances des observations

Dans le cadre des inventaires préalables à l'élaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 « Brandes de Montmorillon », une visite de la colonie de Hérons pourprés *Ardea purpurea* de l'Étang Pétaveau est réalisée en barque le 4 juillet 2003, afin de dénombrer les nids occupés. Cet étang est inclus dans le périmètre du Camp militaire de Montmorillon qui abrite la plus importante colonie de Hérons pourprés du département, répartie sur deux étangs : l'Étang Gardéché et l'Étang Pétaveau. Sur le premier étang, les hérons nichent sur les saules (essentiellement Saule roux *Salix atrocinerea*) des deux queues de l'étang ; sur le second, les couples s'installent sur les groupes de saules colonisant l'étang et dans la roselière inondée à phragmites *Phragmites australis* implantée en queue d'étang. Cette dernière est de modeste superficie (environ 1 ha).

Notre embarcation est mise à l'eau au niveau de la bonde de l'étang et nous progressons en zig-zag afin de comptabiliser les nids et de relever les indices de reproduction sur les différents groupes de saules. Arrivés en lisière de la roselière, notre approche fait décoller un Blongios nain mâle qui disparaît au cœur des phragmites.

Le 20 juillet 2003, un Blongios nain mâle est observé au même endroit par l'un d'entre-nous (EJ) à partir d'un poste d'observation installé dans un chêne dominant le site. Il s'agit très vraisemblablement du même individu.

## Discussion

Ces observations constituent les premières mentions de Blongios nain pour le département de la Vienne depuis la fin des années 1970. Par ailleurs, intervenant pendant la période de reproduction de l'espèce, dans un milieu favorable et à proximité du dernier site connu de reproduction de la Vienne, elles constituent de sérieux indices de reproduction. Les contacts réalisés en 2004 (un mâle) et 2006 (une femelle) confirmant la présence de l'espèce dans la même roselière vont en ce sens (CAVALLIN, comm. or.).

Le Blongios nain n'avait pas été contacté sur le Camp militaire lors des opérations de baguage de Hérons pourprés dans les années 1970 (PLAT, comm. pers.), ni pendant les inventaires réalisés en 1997 à l'occasion de l'élaboration du plan de gestion écologique du Camp militaire (GILARDOT et PAPOT, comm. or.). L'irrégularité de la pression d'observation sur le site depuis le début des années 1980, la discrétion de l'espèce, son aptitude à s'installer dans des roselières et zones humides de faible superficie (MARION, 1994 ; MARION *et al.*, *op.cit.*) ne permettent pas de définir la date exacte d'installation du couple. Ainsi, nous ne pouvons déterminer s'il s'agit d'un report de l'espèce sur un nouveau site conditionné par la perte de son habitat du Grand Etang de Lenest, site « historique » de reproduction du secteur, ou s'il s'agit d'une « conquête » nouvelle de l'espèce à mettre en relation avec le dynamisme des populations des régions limitrophes (MARION *et al.*, *op.cit.*).

Ces observations doivent encourager à prospecter les autres milieux *a priori* favorables du département, et notamment les petites roselières des gravières en eau des vals de Clain et de Vienne, secteurs où les couples de blongios étaient mentionnés comme « nombreux à venir se reproduire », et ce, au moins jusque dans les années 1960, par QUINQUENAU et COUILLEAU (CRDP, 1962). Ces roselières peuvent, en effet, faire office de



Le Râle des genêts *Crex crex* niche principalement dans les prairies de fauche inondables en bordure de cours d'eau (ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT, 1999 ; DECEUNINCK & BROYER, 2000). L'espèce est extrêmement menacée dans toute son aire de

milieux de substitution suite à la disparition des zones humides alluviales de ces deux cours d'eau.

## Remerciements

Nous remercions Alain ARMOUET (Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres), Pascal CAVALLIN (Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes), Daniel GILARDOT (LPO Vienne), Philippe JOURDE (LPO), Fabien MERCIER (LPO Charente-Maritime), Didier PAPOT (LPO Vienne), Pierre PLAT (Vienne Nature), Laurent PRECIGOUT (Charente Nature) et Jean-Marc THIRION (Nature Environnement 17) pour leurs contributions.

## Bibliographie

- CENTRE REGIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE DE POITOU-CHARENTES (1962). Les oiseaux en Poitou. CRDP, Poitiers : 30 p.
- GROUPE ORNITHOLOGIQUE DE LA VIENNE (1991). Atlas des oiseaux nicheurs de la Vienne. GOV, Poitiers.
- GROUPE ORNITHOLOGIQUE DES DEUX-SEVRES (1995). Oiseaux nicheurs des Deux-Sèvres. GODS, Niort : 224 p.
- LAVOUE P. (1999) . Blongios nain. In RIGAUD T. et GRANGER M. (coord.) Livre rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes. Poitou-Charentes Nature, Poitiers : 50-51
- MARION L. (1994). le Blongios nain. In YEATMAN-BERTHELOT D. et JARRY G. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989. SOF, Paris : 88-89
- MARION L., BARBIER L. et MORIN C. (2006). Statut du Blongios nain *Ixobrychus minutus* en France entre 1968 et 2004 et causes probables de l'évolution de ses effectifs. *Alauda* 74 (1), 2006 : 155-170
- YEATMAN L. (1976). Atlas des oiseaux nicheurs de France. 1970 à 1975. SOF, Paris : 282 p.

## Redécouverte du Rôle des genêts *Crex crex* dans la Vienne

Thomas Williamson et Didier Papot

LPO Vienne, 389 avenue de Nantes  
86000 Poitiers

répartition européenne. En Europe de l'ouest et en France, ses populations sont très faibles et en déclin avéré de plus de 50% depuis les années 1970 (ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT, 1999). C'est à l'occasion de la troisième enquête nationale consa-